



## Changement de situation après entretien préfecture de Paris

Par **Shy007**, le **11/04/2019** à **16:50**

Bonjour,

Pour la naturalisation, j'avais mon entretien à la préfecture de Paris la semaine dernière. La personne avec qui j'ai fait l'entretien m'a dit que je n'avais pas à lui indiquer un changement professionnel (je lui ai envoyé une attestation récente de travail (je suis en CDI depuis plus de 3 ans) et les 3 derniers bulletins de salaire) quand mon dossier sera analysé à REZE. J'aimerais savoir si une rupture conventionnelle et donc l'accès à Pôle emploi pourrait jouer contre moi quand mon dossier est à REZE ?

Merci d'avance pour votre réponse.